



Saint-Maur, le 29 mai 2018

L'Adjointe gestionnaire du Lycée d'Arsonval

Aux

Parents d'élèves du Lycée d'Arsonval

**INTENDANCE**

Lycée d'Arsonval  
65, rue du pont de Créteil  
94107 Saint-Maur cedex  
Tél : 01 48 83 98 43 / Fax : 01 48 83 94 34  
E-Mail : [ce.0940121w@ac-creteil.fr](mailto:ce.0940121w@ac-creteil.fr)

**Objet : RESTAURATION SCOLAIRE AU LYCEE AU QUOTIENT FAMILIAL**

Les élèves du lycée d'Arsonval pourront bénéficier du service de la demi-pension **uniquement au forfait** : **3 jours, 4 jours, ou 5 jours** (du lundi au vendredi inclus), et en jours fixes.

Je vous remercie de bien vouloir prendre connaissance de l'ensemble des éléments indiqués sur le dossier cartonné ci-joint, vous détaillant la tarification et les justificatifs à fournir au service intendance.

Ce dossier "EquiTables" devra être :

**complété en 1<sup>ère</sup> page** avec :

- NOM et Prénom de l'élève
- Classe (**en 2018/2019**)
- Année : 2018/2019,

**accompagné des pièces justificatives** indiquées sur la pochette (2 cas possibles : soit allocataire CAF soit non-allocataire),  
**et remis obligatoirement en même temps que votre dossier d'inscription.**

Le dépôt du dossier "EquiTables" ne vaut pas inscription à la demi-pension mais détermine uniquement le prix du repas en fonction du quotient familial.

Votre choix définitif s'effectuera en fonction des emplois du temps, par le biais d'une feuille d'inscription à la demi-pension (distribuée à la rentrée) et qui devra impérativement être déposée au service de l'intendance :

- le mardi 4 septembre 2018, les classes préparatoires et les BTS ;
- le mercredi 5 septembre 2018 pour les premières et terminales.

Ce document devra être signé par les parents et l'élève.

**ATTENTION : si votre dossier "EquiTables" est incomplet le tarif maximal sera appliqué.**

Si vous ne souhaitez pas transmettre les justificatifs demandés, merci de le préciser sur la page intérieure de la pochette avec date et signature. Le tarif maximal sera appliqué.

**L'Adjointe gestionnaire**